

# folklore

11

Rédaction : 75-77, Rue Trivalle - Carcassonne

Abonnement 20 fr. - Prix du numéro 3 fr.

Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier

# **“Folklore”**

Revue mensuelle publiée par le Centre  
de Documentation et le Musée audois  
des Arts et Traditions populaires

---

**Tome 2**

**Année 1939**

**Folklore (2<sup>me</sup> année - n° 1)**

**Janvier 1939**

---

**SOMMAIRE**

ANDRÉ VARAGNAC

*Folklore et Protohistoire*

J. HERBER

*Nouvelle série de stèles discoïdales dans le  
département de l'Hérault*

ABBÉ MONTAGNÉ

*Les disciplines méthodiques d'acquisition d'une  
science et d'une philosophie folklorique*

L. ALIBERT

ET

MÄFFRE

*Las nau Vertals*

LA REVUE

*Documentation et Bibliographie*

## Folklore et Protohistoire

---

Il m'est particulièrement agréable de répondre à l'aimable invite que me fait la direction de *Folklore*, et de lui adresser la présente collaboration. Nous avons, en effet, avec mon cher Conservateur et ami, Georges Henri RIVIÈRE, suivi dès l'abord avec la plus vive sympathie les efforts si remarquables du Groupe Folklorique Audois. Son élan ne s'est pas ralenti; il s'affirme chaque mois plus vaillamment; il ajoute sans cesse à ses mérites.

Je veux donc tout d'abord confier à nos amis quel plaisir nous avons eu à recueillir des échos de leur travail dans un site bien lointain. Nous visitons, Rivière et moi, le musée de plein air de Lyngby près de Copenhague, avec les autres membres du Congrès International des Sciences Anthropologiques et Ethnographiques. Un collègue norvégien s'entretenait avec nous de la renaissance des études folkloriques en France et, devant nos paroles, il nous cita *Folklore-Aude*. Il faut avoir voyagé à l'étranger, senti combien tant de nations doivent à l'activité intellectuelle de leurs provinces, pour comprendre la vive satisfaction que des Français peuvent éprouver à constater que le rayonnement scientifique de leur pays émane de points très divers de leur territoire.

Tel était le premier témoignage que je me devais d'apporter à *Folklore*. Et maintenant je m'interroge pour savoir en quoi ces quelques feuillets pourraient le mieux servir la bonne cause de notre collaboration folklorique. Cette collaboration me vaut souvent la visite de M. le Colonel Cros-Mayrevieille qui me permettra de rappeler ici avec plaisir l'ancienneté de nos échanges de vues, et d'une amitié qui m'est précieuse. Mais en attendant de pouvoir converser également avec tous les bons travailleurs scientifiques du Groupe, quelles réflexions leur proposerais-je ?

Des réflexions sur la nécessaire extension de la coopération scientifique, — sur son extension dans l'espace (ce qui rejoint nos remarques précédentes), et sur son extension aussi à travers divers domaines des sciences dites humaines.



Il est bon d'être soi. Il est nécessaire de l'affirmer. Il est donc excellent de décider que l'on est voué au domaine du folklore,

et ce dans le cadre d'un département comme l'Aude, aussi riche en vie traditionnelle. Ayant moi-même poursuivi, il y a quelque huit ou neuf ans un effort analogue en Champagne, voulez-vous que j'évoque avec vous quelques souvenirs, quelques impressions de travail ?

Lorsqu'avec un petit groupe d'enthousiastes nous entreprîmes de fonder le Comité du Folklore Champenois, nous avons fait tout d'abord l'inventaire des travaux existants. Nous avons lu et relu les volumes de l'abbé Lallement, de Guillemot, de Meyrac, du D<sup>r</sup> Guelliot etc. Et bien souvent une impression nous tenait en arrêt. Ces auteurs ont plus d'une fois décrit comme spécifiquement champenois, ou ardennais, ou lorrains, des faits qui se retrouvent, à peine différents, en Bourgogne, voire beaucoup plus loin. Si bien que nous avons pris pour règle, avant d'entreprendre la rédaction (toujours collective) d'un questionnaire, de charger plusieurs d'entre nous de relire les textes des ouvrages généraux portant sur des faits de même nature. On écoutait ainsi de brefs rapports sur Frazer (*Abrégé du Rameau d'Or*), sur Wilhelm Mannhardt (*Wald und Feld-Kulte*, cultes des bois et des champs), sur Jane Harrison (*Themis*), ou sur le *Manuel d'Histoire des Religions*, de Chantepie de la Saussaye, que traduisit naguère de l'allemand mon vénéré maître Henri Hubert.

Je dois reconnaître tout de suite que notre effort, peut-être bien intentionné, pêchait encore par insuffisance d'information. Nous aurions dû ajouter à ces lectures les textes fondamentaux relatifs aux régions voisines ou aux pays étrangers voisins de nos départements. C'est ainsi que nous ne consultions que trop peu les travaux de nos confrères belges, notamment la collection du Musée de la vie Wallonne, l'excellente *Luxemburger Volkskunde* que venait de faire paraître notre collègue Joseph Hess, les nombreux ouvrages relatifs à la Rhénanie et au pays de Bade, la collection des *Archives suisses des Traditions Populaires*, sans parler des travaux classiques de Beauquier sur la Franche Comté, d'Alcius Ledieu sur la Picardie, etc.

Pourquoi ce reproche tardif ? Ce n'est certes pas pour la singulière satisfaction de minimiser une tâche à laquelle on a joyeusement pris part. Mais c'est pour tirer des expériences vécues la meilleure leçon, en premier lieu pour soi-même.

La première exigence que doit avoir le savant, principalement dans nos domaines de sciences humaines, c'est de façonner des matériaux susceptibles de servir plus tard à des synthèses, alors que lui-même est voué à l'analyse. C'est dire que,

même s'il n'envisage pas les relations que les faits qu'il étudie peuvent avoir avec des faits recueillis en d'autres régions, le devoir du travailleur scientifique est de préparer ses observations à de telles confrontations futures. A cet égard il est essentiel de tenir compte, en chaque région, des méthodes d'investigation généralement pratiquées. La France se crée fort heureusement de grandes institutions folkloriques : ces institutions comportent l'équivalent d'un office de renseignements, tant en ce qui concerne les faits que les méthodes. C'est par l'échange fréquent des informations méthodologiques que notre pays compensera la façon sporadique dont se créent ses centres de travail régional.

En confrontant régulièrement les projets de questionnaires, on peut acquérir aisément l'assurance de ne rien négliger des innovations les plus récentes des pays voisins, l'espoir même de les dépasser plus sûrement.

En comparant volontiers les faits de son domaine régional avec les faits trouvés ailleurs, on échappe à un autre danger : le mirage des créations autochtones et des évolutions en vase clos; le mirage aussi, bien souvent, des apports exotiques rêvés par le romantisme. Je sais tel village de la Champagne Blanche dont le patois comporte des intonations surprenantes, au point que d'honnêtes chercheurs du XIX<sup>e</sup> siècle y virent un vestige des armées d'Attila défaites à la bataille des Champs Catalauniques. Toutes informations linguistiques prises, il n'y avait, bien entendu, rien de tel. Il ne suffit pas d'un événement historique local pour qu'un phénomène ethnique ou linguistique local ait pu en résulter directement. Cette vérité que nous enseignent les ethnologues peut nous prémunir, en France, suivant les régions, contre les légendes qui nous incitent à retrouver partout des traces des armées anglaises du Prince Noir, des armées sarrazines, pour ne pas parler des troupes d'Hannibal, des commerçants phocéens, voire de ces mystérieux Ligures que de grands historiens du début du siècle répartissaient généreusement sur tout le futur domaine celtique.

Du fait même qu'un ou plusieurs gisements wisigothiques par exemple aient été découverts dans une région, nous ne devons, nous autres folkloristes, tirer hâtivement aucune filiation ? Pourquoi ? Parce que les ascendances ethniques ne peuvent être convenablement étudiées dans un cadre restreint. Quelle en est la preuve ? L'orientation contemporaine des travaux archéologiques.

C'est là un point sur lequel je souhaiterais insister. Nous, folkloristes, ne sourions accomplir dans les meilleures conditions nos tâches si diverses, à moins de nous tenir sans cesse au courant des travaux de préhistoire et surtout de protohistoire. Or l'une des caractéristiques contemporaines de ces disciplines est l'usage fréquent des cartes de répartition. Il est reconnu désormais que l'on ne peut supputer avec quelque sérieux les conditions du peuplement ancien de tel ou tel pays, sans travailler d'après des cartes sur lesquelles on aura patiemment reporté, époque par époque, les trouvailles archéologiques. Pourquoi ? Parce que les cartes révèlent les déplacements extraordinairement nombreux et étendus qui marquent l'état des populations européennes aux époques protohistoriques. C'est dire que les cartes locales ou régionales ne prennent leur sens qu'en s'insérant dans des cartes continentales.

Telles furent les notions que nous nous sommes naguère appliqué à faire passer de l'archéologie au folklore, tandis que nous commençons à prendre part à la reconstruction des études folkloriques françaises. Il faut faire des cartes folkloriques départementales, de même que les préhistoriens ou historiens publient aussi des cartes dans le cadre du département. Mais il est essentiel de prévoir le raccord de ces cartes avec d'autres cartes voisines de proche en proche jusqu'à ce que les grands mouvements ethniques deviennent manifestes. Car ces grands mouvements permettent seuls de comprendre ce qui s'est passé dans le cadre de l'actuel département.

Et c'est pourquoi l'homogénéité relative des procédés d'investigation et du choix des sujets d'observation est l'une des nécessités les plus profondes des études folkloriques françaises. A cette nécessité ont répondu déjà la création de la Société du Folklore Français en 1928, et, en 1934, celle de cette Commission des Recherches Collectives qui fut dès l'abord conçue comme un organe de collaboration organique entre le folklore, la préhistoire et d'autres sciences, et qui a suscité déjà de si nombreux et si beaux travaux locaux, au premier rang desquels j'ai plaisir à citer ceux de notre excellent collègue Urbain Gibert. Désormais, la nouvelle Commission Nationale des Arts et Traditions Populaires, œuvre de M. Rivière, offrira également son concours et ses conseils pour une collaboration inter-régionale qui demeure et demeurera la profonde nécessité du folklore français.

Ainsi le folkloriste serait bien peu sage si, pour des raisons

de frontières entre spécialistes, il négligeait de s'informer de tout ce que l'archéologie peut nous enseigner touchant les genres de vie des âges révolus. Pour ma part je n'oublierai jamais que c'est en écoutant mes maîtres Hubert et Lantier que je me suis accoutumé à envisager nos populations rurales comme ayant acquis leur caractère pleinement sédentaire à une époque relativement récente. Ces impressions se sont souvent confirmées à écouter et lire des médiévistes, tel M. Marc Bloch. Elles conduisent notamment à nous rendre très attentifs aux vestiges d'agriculture temporaire et d'industrie et de commerce itinérants. Car, fréquemment, les protohistoriens posent des questions que nous devons poser à notre tour dans notre domaine propre.

J'ai voulu tenter d'évoquer ainsi cette notion de la relative mobilité ancienne des groupes humains, mobilité qui, je tiens à le redire encore, nous interdit d'une part d'imaginer des évolutions dans un cadre trop restreint, et d'autre part nous oriente tout naturellement vers la considération de vastes aires géographiques.

Les patients travaux de bibliographie critique qui se poursuivent avec succès dans votre région même pourront quelque jour, s'ils s'étendent, comme il faut le souhaiter, à toute la France, permettre l'établissement d'un *Atlas de Protohistoire* que M. Lantier signale comme le plus urgent travail, et qui fournirait aux folkloristes une matière incomparable de confrontations multiples. Telle est aussi l'une des tâches qu'ont permis d'envisager, en juin dernier, les Journées de Synthèse Historique, auxquelles *Folklore-Aude* s'était intéressé dès leur préparation première.

\*\*

Avant de conclure, je voudrais apporter un nouvel argument en faveur d'une collaboration entre folkloristes et archéologues. Je crois que notre notion même du folklore nous oriente dans ce sens, si nous la comprenons vraiment. Pour résumer un travail récent, sans en répéter strictement les termes, je proposerais du folklore la définition suivante : *est folklorique ce qui, dans la vie sociale, est permanent sans être concerté, sans être conçu par les acteurs eux-mêmes comme étant logiquement cohérent.* Ce qui est vraiment le propre du folklore, c'est que l'homme qui agit selon une tradition ne cherche à son acte d'autre justification que la tradition elle-même. S'il raisonne son acte en fonction

de ses autres actes, il est sur la voie d'une doctrine, d'un dogme ou d'une philosophie : il cesse, par là, d'être lui-même un cas de folklore.

La première conséquence de cette nature des faits folkloriques, c'est leur composition hétéroclite, où s'associent ingénument les éléments les plus archaïques et les imitations les plus récentes. *En tout fait folklorique, nous pouvons discerner à quelque degré un mélange inconscient, ou du moins non concerté, d'éléments préhistoriques ou protohistoriques, et d'éléments beaucoup plus récents, voire contemporains.* La plupart des grands folkloristes l'ont senti, et se sont attachés, peut-être souvent de façon trop délibérée, à interpréter le folklore en fonction des religions et des rites dits primitifs. Combien ils eussent facilité leur propre tâche en allant demander à l'archéologie les connaissances, les vues générales qu'ils se sont trop souvent condamnés à improviser !

En résumé, je crois devoir conseiller à tout folkloriste d'être attentif aux travaux des archéologues.

A ce contact il ne peut que fortifier son sens des grands ensembles humains, des mouvements ethniques qui ont longtemps dominé le peuplement de l'Europe, et dont les conséquences lointaines apparaissent constamment en folklore. Situons nos terroirs au sein du continent : nous nous accoutumerons, en même temps, à situer notre jeune science, déjà brillante par l'effort de tous nos amis, dans la constellation nouvelle des sciences humaines.

André VARAGNAC,

*Conservateur-adjoint du  
Département et Musée National  
des Arts et Traditions Populaires*



## Une nouvelle série de Stèles discoïdales dans le nord du département de l'Hérault

Cette note a simplement pour but de compléter mes premières enquêtes sur les stèles discoïdales du Département de l'Hérault et de ses confins (1).

Je veux signaler, aujourd'hui, treize nouvelles stèles réparties sur le territoire des cantons, d'ailleurs limitrophes, de Bédarieux et de Saint-Gervais. Mes recherches ont été orientées vers cette région, à la suite des indications que m'a tout amicalement données, M. E. Bonnet, Président de la Société Archéologique de Montpellier ; il m'avait en effet signalé l'existence de deux stèles à Boussagues et de deux stèles à Rongas, toutes quatre fixées sur le mur des cimetières de ces localités.

### 1-2. — Stèles de Boussagues, (Canton de Bédarieux).

Elles sont très grossières.

La première a 0,20 cm. de diamètre et 0,07 cm. d'épaisseur. Elle est fixée sur le mur de telle manière qu'elle paraît sessile. Elle porte sur ses deux faces une croix pattée dont les contours sont constitués par une rainure étroite et grossière (fig. 1).

La deuxième stèle a 0,36 cm. de diamètre et 0,17 cm. d'épaisseur. Son collet, de forme octogonale a 0,19 cm. de largeur et 0,11 cm. de haut, du moins entre la crête du mur et la partie inférieure du disque. Elle porte sur ses deux faces une croix latine tracée de même façon que la croix de la stèle précédente (fig. 2).

### 3-11. — Stèles de Rongas, (Canton de St-Gervais).

Au nombre de huit. Deux d'entre elles, sont, ainsi que nous l'avons dit, fixées sur la crête du mur ; une troisième orne le chevet de la chapelle du cimetière ; trois sont placées à la tête de tombes récentes ; deux, à demi-enfouies, sont abandonnées contre le mur.

Ces stèles, du point de vue du dessin, sont de deux types.

Les stèles du premier type sont au nombre de six (3-8) ; leur diamètre est de 0,30 cm. à 0,38 cm., selon l'exemplaire ; leur

(1) J. Herber. *Les stèles discoïdales du département de l'Hérault et de ses confins (Larzac)*, Cahiers d'hist. et d'arch., 1936, pp. 18-30 ; *La stèle discoïdale de Nébian (Hérault)*, Cahiers d'hist. et d'arch., 1936, pp. 636-638.

épaisseur de 0,07 cm. à 0,13 cm. ; leur collet de 0,10 cm. à 0,16 cm. de largeur. Elles portent une croix grecque sculptée en relief sur un champ creux, limité à la périphérie par un listel (largeur : 0,03 à 0,05 cm.) qui, au point de contact, se confond avec les croisillons (fig. 3).

Il y a deux stèles du deuxième type (9-10). Le décor en est le même que dans les stèles précédentes (3-8), si ce n'est que le croisillon supérieur et les croisillons horizontaux se prolongent au delà du listel ; ils font par conséquent saillie au delà du disque et le profil de leur saillie est demi-circulaire (fig. 4). L'une de ces stèles est fixée sur le chevet de la chapelle, l'autre sur le faite du mur. Les dimensions de cette dernière sont les suivantes, diamètre : 0,30 cm. ; largeur du collet : 0,16 cm. ; épaisseur : 0,16 cm. ; largeur du listel : 0,04 cm. (2).

#### 11-12. — Stèles de Taussac, (Canton de Saint-Gervais).

La stèle 11 porte le même décor que les stèles 3-8, mais la croix représentée est une croix pattée. Cette croix n'existe que sur l'une des faces de la stèle. L'autre face est fruste. Soit que le collet ait été en partie brisé, soit qu'il n'ait jamais été correctement taillé, il est de forme très irrégulière. Diamètre : 0,25 cm., épaisseur : 0,14 cm. Cette stèle est déposée contre le mur du cimetière (fig. 5).

La stèle 12 est de même dessin mais elle est semi-enterrée, de sorte qu'on ne peut dire si elle a conservé son collet. Diamètre 0,30 cm. ; épaisseur : 0,15 cm.

#### 15. — Stèle de Castanet-le-Bas, (Canton de Saint-Gervais).

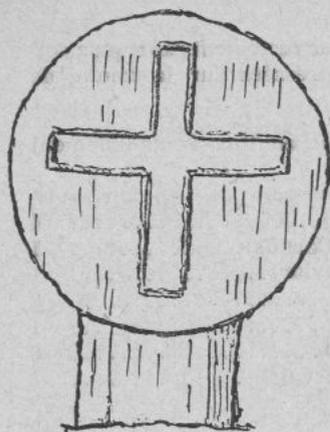
Autant qu'on en peut juger, elle est identique aux stèles 3-8 ; elle est actuellement utilisée pour caler un pilier d'angle d'un entourage de tombe et on ne peut en voir qu'une partie.

\*\*

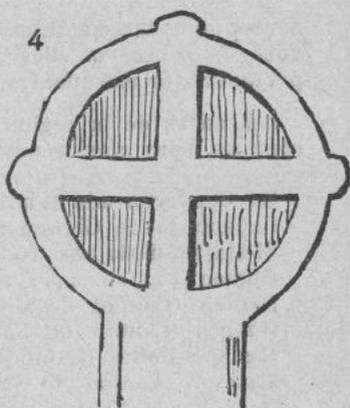
Les discoïdales des cantons de Bédarieux et de Saint-Gervais sont, en somme, dépourvus de caractère artistique. Elles représentent toutes une croix dessinée ou sculptée sur un disque et attestent simplement les sentiments chrétiens des inconnus dont elles signalaient les tombes. A ce propos, il n'est pas inutile de rappeler que les stèles que j'avais décrites dans mes deux précé-

---

(2) En face du cimetière, de l'autre côté de la route, est une petite construction qui reçoit le jour grâce à un oculus ; cet oculus ressemble singulièrement au disque d'une stèle dont les segments, compris entre les bras de la croix auraient été évidés ; sur la barre horizontale de la croix, (au niveau de l'entrecroisement), se trouve gravée la millésime : 1902. A cet endroit la pierre est usée et il est manifeste qu'il a fallu effacer quelque chose pour écrire cette date.

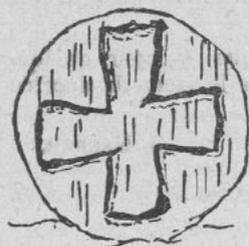


2



4

3



1



5

1 - 2. - Stèles de Boussagues — 3 - 4 - Stèles de Rongas

5. - Stèle de Taussac

(Ces stèles sont à la même échelle)

dentes notes laissent, en raison de leur ornementation plus soignée, la pensée qu'elles avaient été dressées sur la tombe de personnalités marquantes (3).

Les stèles de la région « Hérault et confins » actuellement connues, sont ainsi réparties :

La Couvertoirade (Canton de Nant).....	4
Lapanouze de Cernon (Canton de Cornus).....	1
St-Martin-d'Alajoux (Canton du Caylar).....	1
Gignac .....	2
Nébian (Canton de Gignac) .....	1
Rongas (Canton de Saint-Gervais) .....	8
Castanet-le-Bas (Canton de Saint-Gervais) .....	1
Taussac (Canton de Saint-Gervais) .....	2
Boussagues (Canton de Bédarieux) .....	2
Montpellier .....	1
Béziers .....	1

Soit, au total : 24.

On n'a donc plus le droit de considérer les discoïdales de la région « Hérault et confins » comme des monuments funéraires exceptionnels. Il est même vraisemblable qu'il en existe d'autres spécimens, non seulement dans les cimetières que j'ignore, mais encore dans ceux que je connais bien, parmi les décombres où se mêlent bouquets fanés, couronnes défraîchies, pierres tombales brisées ou abandonnées et détritiques de toutes sortes.

Abstraction faite des stèles de Montpellier et de Béziers, les stèles dont il vient d'être question, constituent un groupement comparable à celui du Lauraguais. Je me garderai de l'expliquer, tant que le relevé des discoïdales du Midi de la France, si admirablement commencé par L. Colas, ne sera pas achevé. A ce moment d'ailleurs, il faudra encore songer qu'il y a eu de tout temps des monuments funéraires en matériaux moins durables que la pierre et que certaines discoïdales ont pu être taillées dans ces matériaux.

Je crois enfin intéressant de préciser que — pour quelque raison que ce soit — les nouvelles stèles que je viens de décrire, sont anépigraphes.

J. HERBER.

---

(3) Les caractères de cette ornementation et la présence de ces discoïdales dans le voisinage des Commanderies m'avaient conduit à certaines hypothèses que n'infirme pas l'invention des discoïdales que je décris aujourd'hui.

---

## Les Disciplines Méthodiques d'acquisition d'une Science et d'une Philosophie Folkloriques

---

Dans un article de ce même bulletin (N° 6 d'août 1938), intitulé : « *Les Schèmes Folkloriques* », nous avons dit quelle était notre conception d'une science et d'une philosophie folkloriques. La première a pour objet, écrivions-nous, le fait folklorique scientifique, c'est-à-dire, une synthèse d'éléments rationnels, communs à tout un ensemble d'expériences de la conscience populaire régionale et qui définit par exemple : les réalités populaires « proprement sociales » : la famille, le village, les corporations, les confréries, etc... ; « esthétiques » : littérature, art populaire ; « religieuses » : magie, superstition ; « économiques » : habitations, costumes, métier ; « intellectuelles » : linguistique, science, sagesse populaire ou proverbes.

Ces synthèses rationnelles ou faits folkloriques scientifiques, extraits conceptuels de ce qui est essentiellement le même dans chacune des manifestations spécifiques de la vie populaire régionale, deviennent à leur tour, il serait fâcheux de l'oublier et surtout de le méconnaître, les expressions idéales de ces réalités psycho-sociales, inhérentes à l'âme populaire et qui constituent sa structure vitale. Nous avons appelé ces dernières réalités, des *schèmes folkloriques*, et les avons présentées comme des cadres expressifs et vivants de la conscience humaine populaire, dont l'action modulatrice et dynamogénique assure l'adaptation vitale de son organisme complexe aux conditions des milieux divers dans lesquels elle doit se réaliser.

Ces schèmes, moules et propulseurs des pensées, des croyances, des espoirs, des volontés et des créations de la conscience populaire, nous les concevons du point de vue folklorique, de nature imaginative, de tonalité mystique et de portée empirique, d'un dynamisme plutôt intuitif que rationnel, et c'est pourquoi réfractaires à toute systématisation intégrale, et à tout véhicule de transmission autre que la tradition.

Science folklorique et philosophie folklorique, deux attitudes de l'esprit critique en face de mêmes expériences populaires qui s'appellent et se complètent l'une l'autre ; la première servant d'assise expérimentale aux ascensions supérieures de la seconde, laquelle essaie de pénétrer le secret toujours mystérieux de la constitution foncière et primitive du complexe humain.

Une fois nettement indiqué l'objet scientifique et philosophique de nos recherches folkloriques, il est nécessaire de nous

demander quels processus méthodiques, quelles disciplines logiques peuvent nous permettre de les appréhender et de les définir dans des formules compréhensives, exactes et complètes.

Pas d'autres, croyons-nous, que celles utilisées par les sciences historiques et sociologiques, mais judicieusement adaptées à cette matière typique que sont les expériences de la vie populaire. Et c'est pourquoi, dans cet article, nous énoncerons simplement les processus classiques de méthode historique comparative nous réservant, par la suite, de donner un exposé plus minutieux des applications pratiques de ces disciplines méthodiques à l'étude d'un certain nombre de ces expériences de l'âme populaire autoise, dont nous essaierons de retrouver les mêmes schèmes dans l'âme populaire des autres régions françaises et des différents peuples de l'humanité.

Avant l'exposé succinct de ces disciplines, rappelons que dans le domaine folklorique, comme dans le domaine sociologique, il n'y a pas une science folklorique unique, mais bien des sciences folkloriques, ayant chacune pour objet une matière folklorique spécifique, dont elle définit les caractères généraux, essentiels, constants et objectifs. A la vérité, il sera quelquefois opportun de tenter une systématisation de ces sciences diverses, afin de se donner une vision d'ensemble du vaste domaine folklorique, et des parties en travail d'exploration. Qu'il soit cependant entendu, d'une part que ce ne peut être là qu'une perspective raccourcie et un bilan transitoire d'une science progressivement extensive et en permanente évolution ; de l'autre, qu'une telle systématisation purement formelle, est toute différente de la philosophie folklorique, science des éléments essentiels et de réalité psycho-sociale qui constituent la structure vitale de la conscience populaire.

La matière brute des sciences folkloriques revêt des formes multiples et variées. Elle est faite de toutes les expériences de l'âme populaire d'une région, de toutes les expressions sensibles de ses besoins vitaux de penser, de sentir, d'aimer, de vouloir, de fabriquer, de croire et d'espérer, qui forment autant de groupes spécifiques de faits folkloriques.

Ces groupes naturels délimitent l'objet des sciences folkloriques, en même temps qu'ils font déjà entrevoir ces réalités structurales et anatomiques de la conscience humaine populaire que nous avons appelées les schèmes folkloriques, objet de la philosophie folklorique.

Les ouvriers de l'heuristique de cette matière folklorique sont aujourd'hui plus avertis qu'hier de la multiplicité et de la diversité de ses manifestations, puisqu'ils ne limitent plus son domaine à la littérature populaire : contes, légendes, rondes, blasons, chansons, proverbes, devinettes, etc...

Ils enquêtent sur tout ce que nous appellerions volontiers « la science du peuple », qui s'apprend hors de l'école par le jeu de la vie et se transmet par la tradition orale ; ils fouillent

dans toutes les œuvres sorties des mains du peuple, comme dans les histoires de la grotte et de la hutte, de la ferme et de la plaine, du châlet et de la montagne, de la cabane du sabotier et de la barque du pêcheur, de l'atelier du potier et de la galerie du mineur. Et c'est pourquoi, d'ailleurs, la critique avertie et impartiale les considère comme des historiens et des naturalistes, imposant ainsi silence à la raillerie envieuse qui les avait désignés, pendant trop longtemps, à l'opinion publique, comme des collectionneurs maniaques d'antiquailles populaires.

Le vrai chercheur folklorique doit avoir, en effet, un esprit curieux, sagace et un flair délicat, s'il veut, au milieu de vestiges et de témoignages de toute provenance et de toute valeur, distinguer le fait crucial, c'est-à-dire, le fait qui porte l'air vrai de famille, et dans lequel s'affirme le type de la réalité psychosociale qu'il cherche. Ces faits et ceux-là seulement, il les recueillera, prenant soin de les dater, de les situer, d'en dresser la carte géographique, d'en établir le pedigree authentique et d'en découvrir la généalogie, enrichie des phases diverses de leur évolution.

Telle est la tâche difficile mais féconde du vrai chercheur folklorique. Il ne pourra cependant la parfaire qu'en joignant aux qualités de l'historien et du naturaliste, celles aussi précieuses et non moins délicates du psychologue.

Bon enfant mais soupçonneux, l'homme du peuple ne se livre qu'à celui qui sait lui montrer une véritable sympathie. Et c'est pourquoi, il faut au folkloriste un tact averti, une amitié familière pour gagner sa confiance, pénétrer dans l'intime de sa vie, comprendre ses aspirations et ses croyances, en un mot délier la langue et les confidences du paysan et de l'ouvrier, du « papéto » et de la « maméto », de tous ceux qui au champ et à l'atelier, à l'étable et à la basse-cour, au sein des fêtes joyeuses de la famille ou du village, comme auprès d'un berceau ou d'une tombe, ont gardé la mémoire vivante des traditions familiales et régionales.

Historien, naturaliste, psychologue, l'ouvrier de l'heuristique des expériences vitales de l'âme populaire, poursuit donc une œuvre autrement féconde que celle du collectionneur vulgaire, avec lequel l'avaient fait confondre ses recherches dépourvues trop souvent de but et de méthode scientifiques. C'est lui seul qui peut fournir à nos musées folkloriques ces vestiges du passé qui feront leur richesse non; tant par leur nombre que par leur authenticité et leur fidélité, et que devra mettre en valeur une ordonnance esthétique, avertie et judicieuse. A cette condition, le visiteur même le moins informé trouvera, dans ces sanctuaires de souvenirs populaires, une satisfaction pour son goût artistique, et la joie de communier dans cette évocation du passé, avec l'âme de ceux qui furent et restent ses ancêtres.

Le savant et le philosophe folkloristes y découvriront avant tout une matière abondante et déjà en partie sélectionnée et épu-

rée, pour l'élaboration consistante et féconde de leurs analyses critiques et de leurs reconstitutions et explications historiques.

C'est sur cette matière brute des vestiges du passé populaire, comme sur celle des documents et des témoignages recueillis dans les histoires, annales et bulletins régionaux, que le critique folkloriste va tailler judicieusement, mais sans merci, et avec une rigueur de discrimination encore plus sévère que celle exercée par le vrai collectionneur folkloriste, afin de séparer l'authentique, le véridique, l'intègre, de l'antidaté, du toc et du contrefait. Grâce à cette discipline, le critique folkloriste recueillera des traces, des souvenirs dont les titres incontestables de famille, garantiront la fécondité et la fidélité du travail de résurrection de l'âme populaire régionale qu'il devra entreprendre dans la suite.

Il apparaîtra déjà au lecteur que notre méthode d'étude folklorique associe, pour une œuvre commune, les efforts d'heuristique du chercheur folkloriste avec ceux, tout aussi laborieux et non moins délicats, du critique folkloriste.

C'est leur travail persistant et coordonné qui permettra l'œuvre dernière de la science folklorique, œuvre qui demande au savant, un diagnostic averti, un jugement sûr et une sévère probité. A cette condition, il sera à même de dégager de la matière folklorique recueillie et authentiquée, ce que nous appelons le fait scientifique folklorique, c'est-à-dire cette synthèse d'éléments essentiels qui constitue ce qu'il y a de fondamental, d'identique, de durable dans les expériences multiples, si diverses de l'existence complexe de l'âme populaire régionale, et qui définit rationnellement ses besoins communs de penser, de sentir, de vouloir et de vivre.

Ce n'est qu'après ce travail scientifique, de reconstitution historique et d'explication psycho-sociale, que le folklore considéré encore aujourd'hui par l'ironie envieuse, comme l'art rococo de mettre en vitrine les vieilleries du passé populaire, deviendra une véritable science, la sœur de la psychologie, de l'histoire et de la sociologie, contribuant comme elles, mais avec un apport bien personnel, à la résurrection et à la compréhension de la vie populaire de l'humanité.

Nous avons déjà affirmé qu'au-dessus des sciences folkloriques, il y avait une philosophie folklorique, ayant pour but de dresser et de définir ce que nous appelons « des schèmes folkloriques », c'est-à-dire, des cadres modulateurs et dynamogéniques des expériences de la conscience populaire, par la vertu desquelles elle adapte son existence aux conditions multiples et diverses des milieux physiques, physiologiques et sociaux où elle doit se réaliser.

Etude folklorique transcendante, qui déborde la science folklorique comme l'essence déborde le fait, mais cependant légitime et nécessaire, puisque d'une part, elle fonde ses spéculations sur les résultats positifs de la science folklorique expéri-

mentale, et que de l'autre elle comble heureusement, une lacune profonde de la science sociologique moderne, qui pour retrouver les formes premières de la conscience humaine, semble ne vouloir utiliser que l'étude « directe » du primitif.

Pour remonter en effet, à cette source originelle et toujours contestable, il semble plus logique et plus efficace de suivre, pas à pas, l'existence de l'âme populaire, âme sensible et spontanée, faite d'intuition émotive plutôt que de raison discursive, et, à ce titre, ayant dû garder plus que tout autre, l'empreinte fidèle de son origine familiale première.

Mais parce qu'il est si facile de s'égarer dans les méandres multiples d'une piste aussi embroussaillée que celle de la vie populaire, le philosophe folkloriste devra prendre pour guides le chercheur et le savant folkloristes, et travailler sur les faits par eux recueillis et élaborés. C'est sur cette matière scientifique, que son étude d'histoire comparée devra progressivement s'élargir, passant de l'analyse des expériences spécifiques de la conscience populaire d'une même région, à celle des diverses régions françaises et occidentales, pour se prolonger sur celles des peuples anciens, où il retrouvera, sous des traits analogues, la même âme populaire agitée par les mêmes aspirations et les mêmes vicissitudes, et soumise au même impérialisme physiologique et spirituel du besoin de vivre et de mieux vivre. Seul, ce travail élargi d'analyse et de comparaison historique, permettra au philosophe folkloriste de découvrir ces éléments premiers, universels et indestructibles que nous avons appelés « les schèmes folkloriques », définis « les essences concrètes servant de cadres modulateurs et dynamogéniques à toute expression de l'activité vitale populaire », et qui constituent la structure foncière de la conscience populaire de l'humanité.

Telles sont dans leurs grandes lignes, les disciplines méthodiques d'acquisition d'une science et d'une philosophie folkloriques. Malgré la forme concrète que nous nous sommes efforcé de donner à leur exposé succinct, nous avons conscience du « spéculatif » et de « l'abstrait » qu'il peut encore présenter pour un certain nombre de nos lecteurs. Mais parce que notre but est avant tout de faire œuvre folklorique utile, nous nous proposons après l'exposé d'un essai de classification des faits folkloriques, de montrer l'application pratique de ces disciplines méthodiques à la recherche et à la définition des faits scientifiques et des schèmes folkloriques concernant les manifestations les plus importantes de l'activité vitale de la conscience populaire.

C'est ainsi que dans un premier article, nous étudierons sous l'expression générique de « superstition », le besoin religieux de l'âme populaire, mêlé de merveilleux, de mythique et de fantastique, et qui se manifeste par des croyances, injonctions, rites et formules à caractère sacré et magique.

Il sera nécessaire, dès le début de notre étude, de délimiter le sens de la notion de « superstition » en la comparant à celles de magie et de religion, avec lesquelles elle est trop

facilement confondue. Ce travail préliminaire facilitera notre recherche de la matière folklorique « superstition » dans la vie populaire de notre région audoise, recueillie sous des formes diverses et fragmentaires, dans nos livres d'histoire, dans les annales et travaux de notre bulletin d'études folkloriques, et aussi, comme nous le disions plus haut, dans les récits oraux de ceux qui restent parmi nous la mémoire du passé de notre pays.

Notre exposé de ces expériences folkloriques spécifiques de superstition, ne saurait être, le lecteur le comprendra, qu'une évocation rapide de faits multiples ayant pour but de filmer en un raccourci substantiel, l'aspect de ce coin mystérieux de l'âme populaire régionale. Notre travail de critique historique, distinguera d'abord, dans cette matière folklorique recueillie, les parties essentielles qui la constituent, à savoir : les forces supérieures sollicitées, les personnages considérés comme les prêtres de la superstition, sorciers et sorcières, les objets, êtres et lieux que fréquentent ces divinités, les formules et les pratiques qui en forment le rituel consacré, et enfin les croyances aux résultats bénéfiques ou maléfiques des observances superstitieuses.

Ces éléments nettement définis, il nous sera possible de reconstituer ce type régional de réalité psycho-sociale populaire qu'on appelle « superstition », et qui, sous des formes multiples et diverses, révélées et situées par la carte géographique historiquement dressée, se retrouvera essentiellement le même dans tous les coins de notre pays d'Aude où il se manifestera. Nous appellerons ce type d'expression de l'activité de l'âme populaire, « le fait scientifique de la superstition audoise. »

Une étude comparée élargie de ce fait scientifique régional de la superstition avec ceux que pourront nous fournir les autres régions françaises et aussi l'histoire des peuples plus anciens, grecs, romains, juifs, égyptiens, etc... nous permettra de noter ce qu'il y a entre eux de ressemblant, d'identique et, donc, de constant et d'essentiel. Or, cela représentera pour nous, non plus un aspect de la conscience populaire régionale, mais bien un aspect essentiel, un élément premier et constitutif de la structure fondamentale de la conscience populaire de l'humanité.

Nous appellerons cet élément vital de la conscience populaire, un « schème folklorique », moule et propulseur de toutes les expériences religieuses de superstition populaire, que l'histoire pourra enregistrer.

Entendue ainsi et constituée par une étude historique comparée de tous les faits scientifiques, types des activités diverses de l'âme populaire, la philosophie folklorique se présente à l'esprit averti et impartial avec les titres authentiques d'une science légitime et nécessaire.

Telles sont, à notre avis, les disciplines méthodiques susceptibles de rendre féconde l'étude de la matière brute folklorique,

et le schéma de leur application pratique à la recherche et à l'élaboration scientifique et philosophique de chacune des expériences psycho-sociales types de l'activité vitale de l'âme populaire. A ce prix seulement, tous ceux qui s'y adonnent avec sincérité et compréhension, travailleront efficacement à substituer à une compilation cahotique et stérile de documents et de vestiges folkloriques, une synthèse historique psycho-sociale consistante et lumineuse, qui seule peut permettre une reconstitution fidèle du passé de l'existence populaire, et une intelligence féconde des besoins vitaux et des aspirations éternelles de sa conscience.

A cette même condition aussi, le folklore prendra rang parmi les sciences de l'histoire et de la sociologie, et les aidera à promouvoir l'instruction et l'éducation des générations actuelles et futures.

Pour réaliser cette œuvre de noble et fécond humanisme, le folklore dispose de cette matière historique laissée pour compte jusqu'ici, par nos historiens et nos sociologues modernes, et que représentent les riches expériences de la conscience populaire, expressions éminemment suggestives de ce que fut la mentalité populaire de nos ancêtres, dans l'essor spontané de leurs besoins de vivre, de mieux vivre, de créer et de se perpétuer. Mentalité dont la connaissance scientifique peut nous faire retrouver, avec plus de vérité, les traits essentiels, constants et donc uniformes de son visage primitif. C'est d'ailleurs ce que nous permettent déjà d'entrevoir les premiers résultats de nos recherches folkloriques, qui nous sollicitent à concevoir cette mentalité primitive populaire comme faite de pensée intuitive plutôt que discursive, de sensibilité divinatrice plutôt que de logique critique, de croyances et d'aspirations supra-terrestres, plutôt que de normes d'une raison dont les prétentions, parfois peu judicieuses, voilent ou ferment cette perspective d'horizons infinis, d'où jaillissent, quoi qu'on en dise, autant pour l'âme populaire que pour la conscience évoluée, des lumières bienfaisantes qui les éclairent et les réconfortent.

Abbé Paul MONTAGNÉ,  
*Docteur ès-lettres.*



---

## Les Nombres dans le Folklore

---

Dans le fascicule n° 3 de « Folklore », nous avons donné une série de « Onze vertats » recueillie à Bram (Aude). De son côté, le grand poète occitan, Antonin Perbosc, dans le fascicule n° 8 de notre revue, nous a signalé deux séries de « Treize vertats », provenant de Comberouger (Tarn-et-Garonne) et de Condezaigues (Lot-et-Garonne), dont le caractère religieux et catéchistique montre que les versions audoise et catalane ne sont que des parodies assez irrévérencieuses.

Joan Amades, le folkloriste catalan bien connu, nous a écrit qu'il existe des versions analogues dans la péninsule ibérique à caractère à la fois catéchistique et conjuratoire. Il nous laisse espérer d'ailleurs un article sur cet intéressant sujet.

Nous sommes heureux, aujourd'hui, de publier deux nouvelles séries audoises. L'une de « nau vertats » nous a été fournie par Monsieur Recoulet, garagiste à Narbonne, qui l'a apprise d'une vieille femme de 90 ans, il y a de cela une cinquantaine d'années. Elle est une variante de notre série bramaise.

### LAS NAU VERTATS

**Digo-me'n uno ?**

— Val mai le soulel que la luno.

**Digo-me'n dos ?**

— Un ome qu'a dous èls a la tèsto  
pot pla regardà un ase per la finèstro.

**Digo-me'n tres ?**

— Val mai quicon que pas res.

**Digo-me'n quatre ?**

— Val mai èsse amics que se batre.

**Digo-me'n cinc ?**

— Tu siòs deforo e ieu dedins.

**Digo-me'n sièis ?**

— Uno fenno qu'a sièis jours à la semmano  
pot fa soun recati et lavà sa bugado.

**Digo-me'n sèt ?**

— Un ome qu'a sèt filhos a maridà  
s'a pas d'argent, i'l fa pensà.

**Digo-me'n bèit ?**

— **Val mai le jour que la nèit,**

**Digo-me'n nau ?**

— **Un ome qu'a nau pores a la sal  
pot pla dejunà le mati de Nadal.**

La seconde série a été recueillie dans le Sud-Ouest du département à Comus, par Monsieur Joseph Maffre, notre excellent collaborateur de Rouffiac-d'Aude. Elle a un caractère nettement religieux et conjuratoire.

## LAS TRETZE VERTATS

*Se rencountres le diable, le diable te dirà : va respoundre a mes questius. Se respoundes pas se l'empourtarà. Aïsshi ço que t'i cal dire.*

*Le diable dirà : qui es un ?*

— *Un ! pel boun mot de Jésus-Crist, del cèl es sourtit, sus la tèrro à parit, pel boun flurs Dominus.*

*Qui es dous ?*

— *Dous ! soun dos tales a masèn que soun estades a Jerusalèm; un, pel boun mot de J.-C., del cel es sourtit, sus la tèrro a parit, pel boun flurs Dominus.*

*Qui es tres ?*

— *Tres ! soun tres patriarches; dous, dos tales a masèn que soun estades a Jerusalèm; un, pel boun mot de J.-C., del cèl es sourtit, sus la tèrro a parit, pel boun flurs Dominus.*

*Qui es quatre ?*

— *Quatre ! soun quatre evangelistes de Dius, Jan, Luc, Marc e Matiu; tres, tres patriarches; dous, dos tales a masèn que soun estades a Jerusalèm; un, pel boun mot de J.-C. del cèl es sourtit, sus la tèrro a parit, pel boun flurs Dominus.*

*— Qui es cinc ?*

— *Cinc ! soun cinc libres amarius; quatre, quatre evangelistes de Dius, Jan, Luc, Marc e Matiu; tres, tres patriarches; dous, dos tales a masèn que soun estades a Jerusalèm; un, pel boun mot de J.-C. del cèl es sourtit, sur la tèrro à parit, pel boun flurs Dominus.*

*Qui es sièis ?*

— *Sièis ! soun sièis vièrges; cinc, cinc libres amarius; quatre, quatre evangelistes de Dius, Jan, Luc, Marc et Matiu; tres, tres patriarches; dous, dos tales a masèn que soun estades a Jerusa-*

lèm; un, pel boun mot de J.-C., del cèl es sourtit, sus la tèrro a parit, pel boun flurs Dominus.

Qui es sèt ?

— Sèt ! soun sèt calandres; sièis, sièis vièrges; cinc, cinc libres amarius; quatre, quatre evangelistes de Dius, Jan, Luc, Marc, e Matiu; tres, tres patriarques; dous, dos tales a masèn que soun estades a Jerusalèm; un, pel boun mot de J.-C., del cèl es sourtit sur la tèrro a parit, pel boun flurs Dominus.

Qui es bèit ?

— Bèit ! soun bèit barmes; sèt, sèt calandres; sièis, sièis vièrges; cinc, cinc libres amarius; quatre, quatre evangelistes de Dius, Jan, Luc, Marc e Matiu; tres, tres patriarques; dous, dos tales de masèn que soun estades a Jerusalèm, un, pel boun mot de J.-C., del cèl es sourtit, sus la tèrro a parit, pel boun flurs Dominus.

Qui es nau ?

— Nau ! soun nau cors d'anges; bèit, bèit barmes; sèt, sèt calandres; sièis, sièis vièrges; cinc, cinc libres amarius; quatre, quatre evangelistes de Dius, Jan, Luc, Marc e Matiu; tres, tres patriarques; dous, dos tales a masèn que soun estades a Jerusalèm; un, pel boun mot de J.-C. del cèl es sourtit, sus la tèrro a parit, pel boun flurs Dominus.

Qui es dètz ?

— Dètz ! soun dètz commandements de Dius; nau naus cors d'anges; bèit, bèit barmes; sèt, sèt calandres; sièis, sièis vièrges; cinc, cinc libres amarius; quatre, quatre evangelistes de Dius, Jan, Luc, Marc e Matiu; tres, tres patriarques; dous, dos tales a masèn que soun estades a Jerusalèm un, pel boun mot de J.-C., del cèl es sourtit, sus tèrro a parit, pel boun flurs Dominus.

Qui es onze ?

— Onze ! soun onze apostres; dètz, dètz coumandemens de Dius; nau, nau cors d'anges; bèit, bèit barmes; sèt, sèt calandres; sièis, sièis vièrges; cinc, cinc libres amarius; quatre, quatre evangelistes de Dius, Jan, Luc, Marc e Matiu; tres, tres patriarques; dous, dos tales a masèn que soun estades a Jerusalèm; un pel boun mot de J.-C., del cèl es sourtit, sus tèrro a parit, pel boun flurs Dominus.

Qui es douze ?

— Douze ! soun douze diciples; onze, onze apostres; dètz, dètz coumandemens de Dius; nau, nau cors d'anges; bèit, bèit barmes; sèt, sèt calandres; sièis, sièis vièrges; cinc, cinc libres amarius; quatre, quatre evangelistes de Dius, Jan, Luc, Marc e Matiu; tres, tres patriarques; dous, dos tales a masèn que soun estades a Jerusalèm; un pel boun mot de J.-C., del cèl es sourtit, sus tèrro a parit, pel boun flurs Dominus.

Qui es tretze ?

— Tretze ! soun tretze martres; douze, douze diciples; onze, apostres; dètz, dètz coumandemens de Dius; nau, nau cors d'anges; bèit barmes; sèt, sèt calandres; sièis, sièis vièrges; cinc, cinc libre amarius; quatre, quatre evangelistes de Dius, Jan, Luc, Marc e Matiu; tres, tres patriarches; dous, dos tales a masén que soun estades à Jerusalem; un pel boun noum de J.-C., del cèl es sourtit, sus tèrro a parit, pel boun flurs Dominus.

Le diable te dirà alavetz : es pus fort que ieu, vai-te'n e que nou te tourne vese.

L. ALIBERT.

**Glossaire.** — *Quicon*, quelque chose. — *Res*, rien. — *Deforo*, dehors. — *Dedins*, dedans. — *Recati*, ménage, subs. verbal dérivé de *recatà*, ranger, enfermer, mettre en ordre, du vieil occitan *recaystar*. — *Bugado*, lessive. — *Bèit*, huit. — *Nadal*, Noël.

*Parit*, part. passé de *paré*, du vieil occitan *parer*, paru. — *Flurs*, ce mot qui paraît inintelligible, est probablement une déformation du latin *verus*, comparez avec *vrai Dius* des deux séries de Perbosc. — *Tales a masén*, semble être l'altération de *taulos a Moïsen*, tables de Moïse, comparez avec *taulos mejèstos* (2<sup>me</sup> réponse de la 1<sup>re</sup> série de Perbosc); l'emploi de *a* pour *de* est un trait de l'ancienne langue d'Oc : *pair al rei Licin* (Poème de Sainte Foi d'Agen). La forme *Moïsen* pour *Moïses* est courante dans les vieux textes. — *Patriarques*, patriarches. — *Amarius*, mot altéré et difficilement explicable, comparez : *cinq livres de Dius* (5<sup>me</sup> réponse de la 1<sup>re</sup> série de Perbosc), *cinq alabenzius*, *sièis livres de Dius* (5<sup>me</sup> et 6<sup>me</sup> réponse de la 2<sup>me</sup> série de Perbosc), peut-être faut-il y voir : *cinc livres de Dius*, de la lei de Dius, ou mieux de l'armo-Dius, de l'âme de Dieu. — *Vièrges*, gallicisme pour l'archaïque *verges*. — *Calandres*, il ne s'agit pas ici de Poiseau de ce nom. Comparez : *Sept candelaires* (7<sup>me</sup> réponse de la 1<sup>re</sup> série de Perbosc) et *Set cires alumats*, sept cierges allumés (7<sup>me</sup> réponse de la 2<sup>me</sup> série de Perbosc); il faut voir dans ce mot une déformation par métathèse de *candelabre*. — *Barmes*, âmes; en vieux lang. *armo*. Ce mot est encore courant dans notre dialecte. Comparez : *Ouèit amos justos* (8<sup>me</sup> réponse de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> séries de Perbosc). — *Anges*, anges, en pur lang. *angels*, comparez : *nau cors d'angels* (9<sup>me</sup> réponse de la 2<sup>me</sup> série de Perbosc). — *Apostres*, apôtres. Ce mot est un gallicisme pour *apóstouls*, encore très courant dans notre région. — *Martres*, martyrs. C'est la forme du vieil occitan.

*Bras Dominus* et *Vrai Dius Jesus-Crist* des deux séries de Perbosc s'équivalent; la graphie *Bras Dominus* ne peut que se prononcer *Brai Dominus*. Il n'y a là qu'une bévue orthographique. — *Taulos maièstos* paraît répondre à *Taulos maièstros*, ou *taulos mèstros*, tables maitresses.

L. A.

---

## DOCUMENTATION

---

### A — *L'Anse de Saint-Paul.*

Sous ce titre, Mademoiselle Isabelle NARBONNE nous a transmis la légende de Saint-Paul Serge débarquant à Bages pour évangéliser le Narbonnais. Mal reçu, il n'eut la vie sauve qu'à condition de fabriquer une barque de pierre, avec laquelle il vogua sur l'étang, ayant une grenouille comme timonier. Il atteignit ainsi le lieu dit « Anse de St-Paul », près de Peyriac de Mer.

Nous serions reconnaissants à ceux de nos correspondants qui ont connaissance de cette légende de nous en envoyer leur version, pour nous permettre de contrôler et compléter, en vue de sa publication, la communication de Mademoiselle Isabelle Narbonne.

### B. — *Blasonnage.*

Répondant à certains de nos questionnaires, nos délégués ont souvent fait allusion aux dictons et sobriquets en usage dans le Pays d'Aude.

Voici ce qu'écrivaient, à ce sujet, deux maîtres du folklore français, MM. GAIDOZ et Paul SÉBILLOT dans l'ouvrage *Blason Populaire de la France* (382 p. Paris, Cerf, éditeur, 1884; de la collection : la France Merveilleuse et Légendaire).

« De tous temps, les hommes ont aimé à maudire de leur prochain, à le *blasonner*, pour employer un bon vieux mot d'une époque où notre langue était moins prude et plus gaie. La plaisanterie ne s'échange pas seulement d'homme à homme, et de maison à maison, elle est plus vive et plus mobile, elle court de village à village, de province à province, de peuple à peuple. Tantôt elle exprime par un mot expressif le défaut ou la qualité — mais le plus souvent le défaut — qui semble le trait héréditaire et dominant des hommes d'une race ou des habitants d'une province. Il y a chance pour que la médisance grandisse démesurément le défaut, qu'elle met en relief : c'est une sorte de caricature en paroles; et le sobriquet, ou le dicton, une fois crié, s'impose à l'usage de la langue et court le monde. Souvent il doit simplement son origine à un jeu de mots, à une aventure plaisante, à un événement historique ».

« Il y a dans tous les pays et dans toute province, des villes ou des villages qui, à ce jeu, sont plus mal partagés que d'autres.

« Il court par le monde un certain nombre d'histoires facétieuses et de contes comiques où l'on se gausse de la crainte des habitants d'un endroit, d'une sorte de *Calinopolis*. Dans chaque province, ces histoires sont attribuées à une seule ville

« dont on fait la victime et le souffre-douleurs de la raillerie  
« commune.

« ...On a retrouvé ces joyeusetés dans toute l'Europe et aussi en  
« Asie; on les retrouverait ailleurs encore en prenant la peine de  
« les chercher... Toutes ces histoires ont amusé bien des géné-  
« rations, et on les lit déjà dans des recueils de facéties du  
« XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Les auteurs de ces livres les avaient eux-  
« mêmes empruntés aux récits de la gaieté populaire, et nous  
« croyons volontiers que quand les Grecs se moquaient de la  
« naïveté des habitants d'Abdère ou de la simplicité des provin-  
« ciaux d'Arcadie, ils racontaient sur eux quelqu'un de ces  
« *betisiana* qui, pour être vieux et usés, n'en font pas moins  
« rire ».

En ce qui concerne l'Aude, MM. GAIDOZ et SÉBILLOT citent :

L'abat de Carcassouno,  
Que li presto, li douno.

(dicton usité en Béarn contre les mauvais débiteurs).

Li flanaire.

(Les flâneurs, les museurs).  
sobriquet des gens de Narbonne.

La misero d'Alet  
Qu'en pertout se met.

Les gents de courage d'Antugnac : site escapéron an-un armats  
jusquos las dents.

Aici tout se vend lou double.  
Per-ço que sian sur la ribiero d'Argendoublo.

(Elle passe à Caunes où l'on dit celà).

Cap de Coutou.

(Tête de coton).

Sobriquet des gens de Limoux et de Montréal, parce que jadis  
les drapiers de ces pays tissaient en coton les têtes de leurs  
draps.

Tenten, Lampi et Bernassouno  
Passon sous lou pount d'Auzouno.

En ce qui concerne l'Hérault :

Epoussette de Montpellier.

Coups de bâton. — On lit dans les Mémoires de Philippi sous

l'année 1562 : « MM. de Saint-Pierre ayant mis garnison dans leur fort avec la permission de Joyeuse, les protestants s'armèrent de leur côté et firent faire garde la nuit; quelques-uns allèrent par troupes, le jour, armés de gros bâtons dont ils frappoient et ces bâtons se nommaient espoussettes, d'où vint en proverbe *l'espoussette de Montpellier* ». (Mémoires relatifs à l'histoire de France, t. VII, 1re Série, p. 6624, éd. Michaut).

Man treibt den Ochsen nach Montpellier.  
Und Kommt er heim, bleibt ein Stier.

(On mène un bœuf à Montpellier; quand il revient chez lui, c'est toujours un bœuf).

Proverbe allemand.

(Montpellier était le siège d'une Université célèbre).

Couvit de Mountpelié,  
Couvit de l'escalié.

(Invitation de Montpellier, invitation sur l'escalier).

Lous camels de Bézier.

(Ce sobriquet tire son origine du chameau que l'on promenait dans cette ville certain jour de fête).

Se Dieû tournavo en terro, abitarié Béziés,  
Per i estre mes en croux une segoundo fes.

(fin sans doute ajoutée par les voisins de cette ville.)

Li foutralet

Les petits sots, les foutriquets (Sobriquet des gens de Béziers).

Lous mange-tripos de Loudebo,  
Que los manjou sans lobà,  
Et lous ases sans escourgà.

Lous pesco-luno de Lunel.

(On assure qu'ils voulurent pêcher avec un panier percé la lune qui se reflétait dans un étang).

L'ase de Gignac,

(C'est un âne qui figure à Gignac dans certaines fêtes; une tradition rapporte que Gignac fut sauvé des sarrasins par le braiement d'un âne. Les gens de ce pays s'appellent les *ases de Gigna*).

Clar-Mount

Pichoto vilo, meichant renom.

Li baiso varrouls de Sant Tibèri.

(C'est le sobriquet des gens de Saint-Thibéry; à Agde, on dit d'un fou qu'il peut aller baiser le verrou de Saint-Thibéry.)

Dans le même ouvrage on trouve encore :

Noro dis a Mount Aut :

Presto me toun brisaud.

Quand tu, Mount Aut respond, as fre, ieun'ai pas caut.

(Ces deux montagnes sont des pics de la Montagne Noire).

Se Cesse e Audo arriboun en janvié,

Podes prepara toun panié;

S'arriboun en agoust,

Auras un paure moust.

Quand l'Erau crèbo avan toussant,

Crèbo nou cop de l'an.

Promettre sur les rives du Tarn (c'est-à-dire du *tard*; l'n de Tarn ne se prononce pas dans le pays).

Ey gens deu Languedoc,

Chasque det leur vau un croc.

(Allusion à leur mauvaise foi).

Sel vent buffo del Canigou,

Pastre mete lou capichou.

Les questions ainsi abordées par MM. Gaidoz et Sébillot sont incluses dans le questionnaire de M. L. Alibert sur la Géographie Folklorique de l'Aude. (Folk-Lore Aude, 1938, pp. 93 et suivantes). Il y a été déjà répondu partiellement par Mlle Gardel, notre déléguée de Bize (Folk-Lore-Aude, 1938, pp. 115 et 116); par M. le chanoine Sabarthés (Id. p. 138); par M. l'abbé Astruc, délégué à Termes et Vigneville. (Document non encore publié) — Il y aurait intérêt à compléter cette documentation.



## LIVRES ET REVUES

**Joan Amades. El Diner.** — Barcelona, 1938 - 60 p.

Dans ce petit volume, M. J. Amades a réuni plus de sept cents proverbes catalans sur l'argent. Ils sont précédés d'une intéressante introduction portant sur l'histoire, les croyances et les légendes qui s'y réfèrent.

**Joan Amades. Llibre del temps que fa.** — Barcelona, 1938 - 62 p.

Ce second recueil renferme environ huit cent cinquante proverbes rangés alphabétiquement.

Le parallélisme des proverbes catalans et languedociens portant aussi bien sur la langue que sur le fonds, on peut juger de l'intérêt qu'ils présentent pour nous du point de vue de la comparaison et de l'interprétation des matériaux parémiologiques que notre groupe rassemble.

Si l'on songe que M. J. Amades a déjà publié plusieurs séries analogues et qu'il en a plusieurs autres en préparation, on peut juger de la prodigieuse abondance de sa récolte. L. A.

**Mai Enrera, Butlletí del Club excursionista de Gràcia.** Barcelona. Janvier-février, mars, avril-mai, Juin-Juillet 1938.

Cette belle revue illustrée, malgré les événements tragiques qui désolent la Catalogne, poursuit sa publication. Parmi les articles qui intéressent le folklore, signalons : *El ball de bastons* par Miquel Braso, *Balls de moratres* (sorte d'arrosoir en verre) par M. Braso, récit d'une excursion en Roussillon avec une chanson populaire recueillie à Clairac par J. Massó i Llorrens, récit d'une autre excursion à la Mola de Colldejou et au château d'Escornalbou avec une légende par J. Bert Farré. Il faut noter que le Club excursionista de Gràcia, dans ses courses à travers la Catalogne, fait une large place aux recherches folkloriques.

L. A.

### A PROPOS DU CONTE « MILHET »

(Folklore-Aude Tome 1<sup>er</sup> pp. 65 et suivantes et 117).

Dans l'excellent recueil de *Contes Populaires du Bourbonnais* que M. Paul Duchon vient de faire paraître aux Editions Crépín-Leblond à Moulins, on relève (pages 83 et suivantes) un récit intitulé « LE GROS DE POING » qui est un doublé, plus développé du conte publié par Folklore-Aude sous le titre « Milhet ». Il y manque certains détails, notamment l'importante scène du loup se jetant du haut d'un arbre, scène qui est à peu près remplacée par une autre montrant le loup essayant de se serrer les côtes entre deux arbres.

Il a été tiré du présent feuillet  
25 exemplaires sur papier de luxe  
numérotés de 1 à 25 et hors commerce

